



Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO

☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr

Site internet : www.plelo.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 022-212201826-20261007-CCAS_10_26_002-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CCAS
DE LA COMMUNE DE PLELO**

Séance du 02 octobre 2026

Date de la convocation : 25 septembre 2026

Date d'affichage : 8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à seize heures trente, le Centre Communal d'Action Social s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sophie AUFFRAY, adjointe au maire.

Présents :

Sophie AUFFRAY, Erwan CAMUS, Colette BOQUEHO, Georges THOMAS, Marie-Pierre LE MOUEL, Annyvonne RAOUL, Toussaint CORBEL, Pierre HAMON, Laurie LEARD, Anne Yvonne CORBEL, Gwendoline GUEGAN

Absents et excusés :

Laëtitia CORNILY, Yveline LE BORGNE, Jérémy MEURO

Absente : Stéphanie MORVAN

DÉLIBÉRATION 02-10-26-002

Objet de la délibération : Fixation du budget pour les colis de Noël

Madame Sophie AUFFRAY rappelle que les colis de Noël sont destinés aux personnes de plus de 85 ans n'ayant pu assister au repas du 11 novembre.

Les colis seront constitués par des produits achetés aux commerçants et artisans locaux.

Il est proposé de fixer le prix du colis à 35 € environ soit un budget total pour l'opération de 1 750 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des personnes présentes l'assemblée approuve cette proposition.

Pour extrait et copie conformes,

La présidente par intérim,

Sophie AUFFRAY